

produisit avec le tems. Je veux dire, que son usage diminua beaucoup de l'attention que l'on donnoit au symbole, et la fixa à la chose signifiée. Par ce moyen l'étude de l'écriture symbolique se trouva fort abrégée; n'y ayant alors presque autre chose à faire qu'à se rappeler le *pouvoir* de la marque symbolique, au lieu qu'auparavant il falloit être instruit des propriétés de la chose, ou de l'animal, qui étoit employé comme symbole. En un mot, cela réduisit cette sorte d'écriture à l'état où est présentement celle des Chinois. »

Needham. Au milieu de la controverse suscitée par la théorie de De Guignes, un membre de la Société royale de Londres, NEEDHAM, prit sur un buste d'Isis, du Musée de Turin, l'empreinte de caractères soi-disant égyptiens qu'il prétendait ressembler aux caractères chinois; il les présenta à un Chinois du Vatican, *sed nihil prorsus aspectu primo intellexit*, dit-il. Le Chinois n'y entendait rien, parce qu'il ne connoissoit que les caractères modernes<sup>1</sup>. Cependant l'employé chinois de la Bibliothèque vaticane, flairant probablement quelque aubaine, ne se tient pas pour battu; il s'arme d'un dictionnaire de K'ang hi et il découvre immédiatement une ressemblance entre une douzaine des caractères de l'Isis et des caractères chinois!

De nos jours, Li Foung-pao, ministre de Chine à Berlin, n'a pas hésité dans les mêmes circonstances à lire du chinois.

On eut pu faire la même découverte avec n'importe quelle autre langue hiéroglyphique; là-dessus grande joie de Needham qui convoque tout ce qui pouvait constituer le ban et l'arrière-ban scientifique à Rome et il fait signer à ces savants et à ces grands seigneurs, le 25 mars 1762, le procès-verbal de sa prétendue découverte<sup>2</sup>. Pour confirmer ses vues, Needham en appela aux jésuites de Peking,

1. Ext. du *Journal des Scavans*, déc. 1761, vol. I, p. 4.

2. *De inscriptione quadam Ægyptiaca Taurini inventa et characteribus Ægyptiis olim et Sinis communibus exarata idolo cuidam antiquo in regia universitate servato ad utrasque Academias Londinensem et Parisiensem rerum antiquarum investigationi et studio praepositas data epistola*. Romae, 1761, pet. in-8°.